

Sigle du cours et section	BIO6106	Trimestre Hiver 2020
Titre du cours	Biologie cellulaire avancée	
Crédits	3	
Horaire	Théorie : 13h00 à 16h00 Date : Lundi Salle : A-2553 MIL Sciences pav. A	

Professeur	Annie Angers
Bureau	B-6425
Courriel	<a href="mailto:annie.angers@umontreal.ca">annie.angers@umontreal.ca</a>
Professeur	Sophie Breton
Bureau	B-6426
Courriel	<a href="mailto:s.breton@umontreal.ca">s.breton@umontreal.ca</a>

#### BUT DU COURS

Le cours vise à amener les étudiants à aborder et discuter les recherches récentes en biologie cellulaire et moléculaire. Les principaux sujets seront traités d'un point de vue théorique et pratique à partir d'articles scientifiques récents.

#### ÉVALUATION

- Travail écrit – 40%
- Minitests (4) – 20%
- Présentations orales (2) – 20%
- Présentations d'articles (2) – 10%
- Autoévaluation – 5%
- Participation – 5%

#### OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, l'étudiant devrait connaître les stratégies courantes en biologie cellulaire et être capable de proposer des approches logiques susceptibles d'apporter des réponse aux questions abordées.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Le cours est construit autour de quatre thèmes:

1. Organisation nucléaire et contrôle de l'expression génique
2. Trafic vésiculaire
3. Mécanismes de détermination du sexe dans le monde animal
4. Mitochondries et vieillissement

Pour les thèmes 1 et 4, les professeurs présentent deux cours magistraux. Les deux cours suivants sont donnés par les étudiants qui se partagent les sujets pour compléter le thème. En équipes de deux ou trois, les étudiants seront appelés à présenter une période d'environ 40 minutes de cours dont le contenu sera fourni par les professeurs.

Pour les thèmes 2 et 3, les professeurs présenteront un cours magistral. Le cours suivant sera consacré à la discussion de trois articles reliés au thème choisis par les professeurs. Les étudiants présentent les articles et animent la discussion autour de ces articles.

### Minitests

Quatre minitests (2 questions) portant sur les cours magistraux seront faits en classe, sur Studium. Pour ces minitests, la consultation des notes de cours sera permise.

### Autoévaluation

Les travaux étant effectués en équipe, chaque étudiant devra évaluer la contribution des membres de son groupe de travail à la réalisation des travaux. Cette évaluation est obligatoire.

### Participation

Le format du cours exige la présence de chacun. Toute absence devra être motivée. La participation aux discussions d'article sera également évaluée. Il est attendu des étudiants inscrits à BIO6106 qu'ils contribuent davantage à cet aspect du cours.

### Travail écrit

Les professeurs proposent une liste de sujets à développer, reliés aux principaux thèmes du cours. Les étudiants préparent individuellement une recherche bibliographique et rédigent un texte scientifique respectant les contraintes imposées par les professeurs. Les consignes détaillées sont disponibles sur [Studium](#).

## ENREGISTREMENT DES COURS

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séances de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Calendrier			
Date	Professeur	Titre	Événement
6 janvier 2020	A. Angers	Organisation nucléaire I	Présentation du plan de cours, cours magistral
13 janvier 2020	A. Angers	Organisation nucléaire II	Quiz 1; cours magistral
20 janvier 2020	Période libre		Préparation des cours 3 et 4
27 janvier 2020	Étudiants	Organisation nucléaire III	Présentations orales
3 février 2020	Étudiants	Organisation nucléaire IV	Présentations orales
10 février 2020	A. Angers	Trafic vésiculaire I	Cours magistral
17 février 2020	Étudiants	Trafic vésiculaire II	Quiz 2; discussions d'articles
24 février 2020	S. Breton	Détermination du sexe I	Cours magistral
2 mars 2020	Relâche		
9 mars 2020	Étudiants	Détermination du sexe II	Quiz 3; discussions d'articles
16 mars 2020	S. Breton	Mitochondries I	Cours magistral
23 mars 2020	S. Breton	Mitochondries II	Quiz 4, cours magistral
30 mars 2020	Étudiants	Mitochondries III	Présentations orales
6 avril 2020	Étudiants	Mitochondries IV	Présentations orales
13 avril 2020	Congé (Pâques)		Remise du travail écrit

## INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>